



Municipalité
de Luins

PREAVIS MUNICIPAL No. 2 / 2024

Rapport de gestion 2023 de la Municipalité

Responsable : M. Olivier Dutruy et ses collègues municipaux

Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion 2023 qui a pour but de relever les activités significatives de l'année écoulée.

2. Base légale

La base légale se réfère à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et aux articles 88 et suivants du règlement du Conseil général.

3. Avant-propos

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion 2023 qui s'inscrit dans la continuité de notre action au service de la population.

4. Dicastères : Patrimoine immobilier - Administration générale – Finance – Assurances – Routes et chemins Domaines viticoles et agricoles – Forêts – Jardins communaux – Eclairage public – Employé communal

Syndic Olivier Dutruy

a. Municipalité

En 2023, l'exécutif a tenu 45 séances de Municipalité. La séance hebdomadaire dure environ 2 heures à 2.5 heures. Le PV de la séance précédente est soumis aux Municipaux pour validation ou correction. Les factures liées à chaque dicastère sont présentées par le Municipal responsable lors des séances pour validation avant paiement, les heures de vacation sont relevées par chaque Municipal et notées par la secrétaire. La suite de la séance se déroule à tour de rôle, chacun présente les sujets liés à ses dicastères pour discussion ou décision.

b. Préfecture

L'audit et visite annuels du Préfet concernant le fonctionnement de l'année 2023 s'est déroulée le 31 octobre 2023. Après les vérifications d'usages liées à l'activité de la commune, de nombreux sujets tels que le règlement du cimetière, signatures et responsabilité ont été abordés. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur le Préfet Olivier Fargeon qui a fait l'audition de la commune.

En plus de la visite annuelle du Préfet, les Syndics sont convoqués deux fois par année à une séance d'information. Ces séances présentent l'occasion de communiquer directement entre responsables des communes et soigner les contacts avec les Préfets et les autres Syndics.

c. Vacations Municipalité

En 2023 l'ensemble du collège a effectué 963 heures de travail en plus des séances hebdomadaires et les séances du Conseil général. Les tâches menées par les membres de la Municipalité sont très variées. Gestion des finances communales, gestion administrative du courrier journalier et suivi des dossiers ainsi que du personnel. Contact avec les citoyens, représentations dans des associations et différents comités de direction, rendez-vous de chantier, dossiers de police des constructions et suivis de chantiers, contrôles et séances pour la déchetterie.

d. Administration communale

Au cours de l'année 2023 trois scrutins de votations se sont déroulés dans la commune de Luins. Le flux de courrier et de courriels est soutenu, les demandes des services de l'Etat sont nombreuses.

La Cybersécurité est une menace sournoise qui a animé l'année 2023. Différents audits, des informations et afin d'unir les forces contre cette nouvelle menace, une convention canton-commune a vu le jour au mois de juillet

e. MCH 2

La Municipalité d'entente avec la boursière, a pris la décision de passer à MCH2 qui est le nouveau plan comptable imposé par le Canton pour le début de l'année 2025. Cette obligation implique que le budget 2024 et les comptes 2024 devront être saisis et divisés afin de pouvoir faire le lien entre les années. Un tableau de conversion devra être préparé par le boursier afin de pouvoir diviser certains comptes pour affiner la comptabilité, les durées d'amortissement seront calculées selon les directives de MCH2.

f. Informatique

Le site internet de la Commune www.luins.ch est une source d'information utile et appréciée par la population. Ce site internet est remis régulièrement à jour. Depuis 2024 les préavis et décisions du Conseil général sont disponibles.

g. Finances

Voir préavis n°2/2024 Comptes 2023

h. Impôts

L'année 2023 est marquée par la signature d'un nouvel accord négocié par l'UCV entre les communes et le Canton afin de rééquilibrer les charges de la péréquation (NPV : nouvelle péréquation intercommunale vaudoise).

i. Personnel communal

Après 19 ans au service de la commune notre boursière Madame Christel Peter a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et a terminé son engagement le 29 février 2024. Tout au long de ces 19 années elle s'est distinguée par sa précision et son autonomie. Ses connaissances et son expérience lui ont permis de résoudre de nombreuses situations.

Madame Tamara Courvoisier remplit deux fonctions spécifiques dans notre commune. Elle est régulièrement sollicitée par le Canton dans son rôle de Greffe municipal et Préposée au Contrôle des habitants. Les demandes doivent être traitées rapidement, de nombreux délais doivent être respectés, les mutations comme des changements d'adresses, de changements d'état civil, demandes de permis de séjour et bien plus sont, parmi d'autres, des tâches de notre préposée au Contrôle des habitants. Notre Greffe municipal assiste aux séances municipales et prend les PV. L'exécution et le suivi du courrier lié aux séances et dossiers sont assumés par le greffe en collaboration avec les Municipaux responsables des divers dicastères. Elle organise les votations / élections et prépare les dossiers des Conseils généraux, fait les statistiques, suit les dossiers de naturalisations et tient les classeurs courants à jour.

j. Routes et domaines communaux

L'entretien des routes est un travail continu. Des pontages de fissures sont prévus, en 2023 une partie du Chemin de la Vyborne a été effectuée et l'entretien se poursuivra en 2024 sur le Chemin des Combes. La planification sur deux ou trois ans permet une ligne de budget stable pour l'entretien des routes tout en laissant une marge pour les petits imprévus.

k. Patrimoine immobilier communal

L'entretien du patrimoine immobilier de la commune est un devoir indispensable et s'ajoute aux dossiers courants.

Auberge communale

Suite à une demande formelle du Service de la consommation la Municipalité a dû faire assainir une partie de la cave du sous-sol afin de se mettre en conformité.

La rénovation de l'auberge est un dossier délicat. Après le refus de deux préavis en 2023, le projet doit être revu. L'élaboration d'une solution raisonnable et financièrement supportable devra être trouvée.

l. Voirie

Le travail d'entretien des routes, chemins et des espaces verts ne connaît pas de répit. Quand un travail d'entretien est terminé il faut déjà recommencer le prochain passage. L'augmentation des déchets dans les poubelles communales génère un travail supplémentaire pour l'employé communale responsable de la voirie.

Le service de piquet pour le déneigement et le salage des chemins et routes est indispensable.

5. Ecoles – Parascolaires – Formation Jeunesse – Jardins communaux – Services industriels

Municipale Viviane Subri

a. Enfance & Jeunesse (association intercommunale de Rolle et environs) *(Vous trouverez toutes les informations sur le site d'ENJEU)*

La municipale Viviane Subri est membre du Comité de direction en charge du dicastère des AMF réseau de l'accueil des Mamans de Jours, ainsi que de l'équipe RH (Ressources Humaines). Sa participation au Comité de Direction s'est traduite par des séances très régulières toute l'année afin de gérer au mieux les défis d'une structure d'env. 260 personnes.

Secteur de l'Administration

Le passage à la facturation numérique et l'optimisation des contraintes administratives liées aux attestations de domicile annuelles ont contribué à une évolution favorable.

Secteur Accueil de Jour

Dans la dynamique de l'année 2023, le secteur de l'Accueil de Jour a fait preuve d'une évolution significative. Nous avons ouvert 15 nouvelles places à l'UAPE des Vents d'Anges, élargissant ainsi notre capacité d'accueil et répondant aux besoins croissants de la communauté. Parallèlement, nous avons élaboré une stratégie de développement de ce secteur, soulignant notre vision proactive et notre désir d'offrir des services de garde de jour toujours plus adaptés aux besoins de nos familles.

Dans le cadre de ces améliorations, la redéfinition d'un cadre pour les accords inter-réseaux a été mise en avant, consolidant notre engagement envers une collaboration étroite et constructive avec d'autres réseaux partenaires.

Les ateliers vacances ont également fait l'objet d'une réorganisation, avec l'ouverture test de la troisième semaine de juillet, offrant davantage de flexibilité et de choix aux familles pendant la période estivale. Notre communication et notre collaboration actives avec les réseaux partenaires ont joué un rôle crucial dans notre organisation des accords inter-réseaux cette année.

Le nombre d'enfants accueillis en 2023 a été de 119 préscolaires et 121 parascolaires.

Les devoirs surveillés ont permis à 45 élèves de 3P à 6P de faire leurs devoirs sous la surveillance de 5 encadrants sur 3 sites différents. Au Collège du Martinet, ce sont 34 élèves de la 7P à la 11S supervisés par 2 encadrants qui ont pu bénéficier de cette prestation.

Durant la scolarité obligatoire, un **dépistage dentaire annuel** est organisé par les établissements scolaires dont les frais sont assumés par les communes.

Les parents reçoivent par courrier le résultat de ce contrôle. En 2023, 934 élèves de 1P à 6P répartis dans 53 classes et 901 élèves de 7P à 11S répartis dans 49 classes ont pu bénéficier de cette prestation.

Au printemps, l'**hygiéniste dentaire** s'est rendue dans 34 classes de 1P à 4P, soit 614 élèves répartis sur 6 sites différents.

En automne, ce sont 17 classes de 5P et 6P, soit 303 élèves répartis sur 3 sites, qui ont été visitées.

La liste des BÂTIMENTS SCOLAIRES au 31.12.2023 :

Sites scolaires	Nbre de classes à disposition	Nbre de classes utilisées	Salles de sport/rhythmique	Cantine / restaurant scolaire	Bibliothèque	Piscine	Centre socioculturel	Administration
Buttes I & II	19	19	2	1				
Maupas	5	4	1					
Dully	4	4	1					
Gilly I	3	3	1					
Gilly II	10	8	2	1				
Perroy	4	4	1					
Mont-sur-Rolle I & II	11	10	2	1				
Rolle le Martinet	64	63	3	1	1	1	1	1

Bibliothèque

En 2023, l'équipe de la bibliothèque de Rolle & environs a enregistré 83'746 prêts, soit une augmentation de plus de 20% sur 1 an et de plus de 28% sur 6 ans. Cela a représenté une moyenne d'environ 7'000 prêts par mois, soit plus de 300 prêts par jour sur 6 jours d'ouverture par semaine.

La bibliothèque a comptabilisé 1'955 utilisateurs·trices actifs·ves, c'est-à-dire des lecteurs·trices ayant effectué au moins 1 prêt de document dans l'année. Leur nombre a augmenté de plus de 7% en 6 ans.

En lien avec les objectifs du Plan d'études romand (PER), 187 périodes d'animations pédagogiques ont eu lieu cette année dont 26 en lien avec l'Education Numérique. Les bibliothécaires scolaires ont reçu toutes les classes de la 1P à la 12CER à 2 reprises pendant l'année scolaire.

Les autres faits marquants de cette année ont été, outre les 44 animations et événements culturels, le réaménagement des espaces, l'installation d'une Grainothèque ainsi que la création d'une Newsletter. En 2024, l'équipe de la bibliothèque souhaite consolider les services et mettre en place la programmation culturelle. Par ailleurs, deux projets majeurs qui devraient s'étendre sur plusieurs années seront lancés : la refonte de la signalétique de la bibliothèque ainsi que la réorganisation du classement des documentaires (jeunesse et adultes).

Du côté financier, nous avons bouclé l'année dans les chiffres, respectant ainsi le budget établi. Différentes démarches sont venues également renforcer les mesures administratives et comptables :

Frais de fonctionnement 2023 4 855 328.83

Localités	Base Habitants 31.12.2023	Base Consommation Heures en 2023	Financement à raison de 50% par rapport nb habitants	Financement à raison de 50% par rapport aux heures consommées	Total	Acomptes versés en 2023	Solde frais de fonctionnement 2023	Coût moyen 2023
1195 Bursinel	521	22 776	77 648.30	54 552.32	132 200.62	173 200.00	-40 999.38	253.74
1183 Bursins	796	43 409	118 633.49	103 971.80	222 605.28	334 800.00	-112 194.72	279.65
1195 Dully	632	28 507	94 191.41	68 279.02	162 470.43	184 000.00	-21 529.57	257.07
1186 Essertines-sur-Rolle	768	46 702	114 460.45	111 859.08	226 319.53	251 200.00	-24 880.47	294.69
1182 Gilly	1475	94 897	219 829.64	227 294.14	447 123.78	508 400.00	-61 276.22	303.13
1184 Luins	629	34 934	93 744.30	83 672.76	177 417.06	214 000.00	-36 582.94	282.06
1185 Mont-sur-Rolle	2784	185 102	414 919.13	443 350.16	858 269.29	1 060 800.00	-202 530.71	308.29
1166 Perroy	1600	98 960	238 459.27	237 025.71	475 484.98	556 800.00	-81 315.02	297.18
1180 Rolle	6453	423 721	961 736.05	1 014 882.47	1 976 618.52	2 382 000.00	-405 381.48	306.31
1180 Tarteignin	250	20 222	37 259.26	48 435.06	85 694.32	98 800.00	-13 105.68	342.78
1184 Vinzel	381	14 338	56 783.11	34 341.90	91 125.02	112 800.00	-21 674.98	239.17
	16 289	1 013 568.00	2 427 684.42	2 427 664.42	4 855 328.83	5 876 800.00	-1 021 471.17	298.07

Répartition Transports scolaires primaires

CLE DES REPARTITIONS

A répartir CHF 1 116 621.80			
50%	558 310.90	50%	558 310.90
50 % par rapport au nombre d'habitants 15 797 habitants 35.3439 par habitant		50 % par rapport au nombre d'élèves 1 251 élèves 446.2917 par élève	

REPARTITION (basée selon effectif 2023)

Communes	Nombre d'habitants	Part totale habitants	Nombre d'élèves	Part totale élèves	Part totale
Bursinel	521	18 414.20	46	20 529.40	38 943.60
Bursins	796	28 133.80	65	29 008.95	57 142.75
Dully	632	22 337.35	35	15 620.20	37 957.55
Essertines-sur-Rolle	265	9 349.65	31	13 835.05	23 184.70
Gilly	1 475	52 132.30	144	64 266.00	116 398.30
Luins	629	22 231.35	57	25 438.65	47 670.00
Mont-sur-Rolle	2 784	98 397.55	238	106 217.40	204 614.95
Porroy	1 600	56 550.30	116	51 769.85	108 320.15
Rolle	6 453	228 074.45	470	209 757.10	437 831.55
St-Oyens	11	387.90	1	446.30	834.20
Tartegnin	250	8 836.00	18	8 033.25	16 869.25
Vinzel	381	13 466.05	30	13 388.75	26 854.80
Totaux	15 797	558 310.90	1 251	558 310.90	1 116 621.80

b. Romande-Energie

La commune a fait peau neuve avec un changement de têtes de candélabres le long de la route de l'Etraz afin de remplacer les anciennes ampoules à vapeur de mercure par des lampes LED.

Suite à une demande des conseillers généraux la pose d'horloges dans les tableaux électriques a permis la coupure de l'éclairage public qui est maintenant arrêté toutes les nuits entre 00h30 à 05h00.

c. SIDERE Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

Le SIDERE est chargé de construire puis d'exploiter et entretenir le réseau intercommunal de 169 kilomètres de conduites d'eau propre.

Le réseau comprenant notamment des installations de pompage au lac, de refoulement, de traitement, de captage, d'adduction, de stockage, de régulation, de télégestion et de distribution y compris pour les bornes hydrantes.

L'eau alimentant le réseau communal provient de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins.

Le Comité de direction du SIDERE s'occupe de la bonne gestion financière ainsi que de la surveillance des travaux opérationnels concernant les différents problèmes, en lien avec les conduites du réseau d'eau.

6. Manifestations / Réceptions – Déchetterie – Gestion déchets – Sécurité publique – Protection civile – Pompiers – Police de commerce

Municipale Isabelle GACHET

a. Manifestations

Le parc du Château de Luins a accueilli la Fête de Luins les 17 et 18 juin. Le samedi a fait la part belle à la danse et à la musique. Divers stands artisanaux ont animé la cour. Le public a été nombreux. Le dimanche, les habitants de Luins ont été invités à un brunch sous le marronnier, auquel un peu moins de 200 personnes ont participé.

La fête nationale s'est déroulée le 31 juillet 2023 dans et devant le hangar Pernoud en présence de Monsieur le Préfet Fargeon, au son des cors des Alpes de L'Echo du Bois Rond de Givrins.

Nous avons emmené nos Aînés en croisière sur les 3 lacs par une journée caniculaire de fin août, la visite du musée de la Machine-outil à Bienne a complété l'après-midi avant le retour bienvenu en bus climatisé.

En collaboration avec 2 enseignantes de classes primaires de Gilly, nous avons organisé le goûter de Noël des Aînés au rythme des chants et poésies de Noël récités par les élèves. Ce moment de partage a, à nouveau, été vécu avec beaucoup d'émotion.

Diverses rencontres intercommunales ont eu lieu (Vich-Begnins / Vinzel-Bursins / Gland).

b. Déchetterie

Les charges de fonctionnement de la déchetterie intercommunale Luins-Vinzel-Bursins sont en constante baisse puisque le coût par habitant est de CHF 47.15 en 2022 et de CHF 46.35 en 2023. Cette baisse est essentiellement due à la diminution du tonnage des déchets.

Le compacteur électrique ainsi que l'installation de l'électricité avaient été mis au budget 2023. En raison de la mise en suspens du chantier Energieô, en attente de réponses du Canton et de la Confédération concernant une possible subvention, l'électricité n'a pas encore pu être tirée. Une solution provisoire est envisagée pour 2024.

c. Police

Très peu d'incivilités ont été observées en 2023.

Quelques dossiers ont été suivis en lien avec la police du commerce / autorisation de manifestations, dans chaque cas, des solutions ont pu être trouvées, nous ne déplorons aucune problématique importante.

Du côté des contrôles de vitesse, ils continuent à se faire régulièrement sur la route du Vernay avec un résultat dépassant systématiquement les moyennes cantonales. Sur la route de l'Etraz, le taux d'infraction de notre commune est le plus souvent en-dessous de la norme observée dans le canton.

d. Pompiers

En tant que déléguée communale auprès du SDIS Etraz-Région, Isabelle Gachet a participé à toutes les séances du Conseil intercommunal et à l'inauguration de la nouvelle caserne à Montherod le 29 avril 2023. La commandant Dufour a quitté ses fonctions au 31 décembre 2023 après plus de 36 ans d'activité. L'année 2023 au SDIS Étraz-Région a été rythmée par 224 interventions, dont :

50	Feux
46	Alarmes automatiques
43	Techniques divers
22	Assistances
30	Inondations
20	ABC (armes bactériologiques et chimiques)
3	Renforts
6	Accidents
4	Divers

e. Protection civile

En tant que déléguée communale auprès de l'Office Régional de la Protection Civile de Nyon (ORPC), Isabelle Gachet a participé aux séances ordinaires et extraordinaires du Conseil intercommunal.

Plus d'informations sur le projet TETRIS ont été dévoilées. Le projet TETRIS a été initié en 2019 à la suite de la baisse des effectifs due à la diminution de durée d'engagement des miliciens. Le rapport TETRIS était sous embargo. Monsieur le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a donné son autorisation pour le divulguer. Le rapport a ainsi pu être transmis aux greffes. Il y a actuellement 10 ORPC dans le canton de Vaud. Avec la baisse des effectifs, la protection civile ne peut pas continuer telle qu'elle est aujourd'hui. Le projet TETRIS propose les 2 variantes :

- la variante ORPC : diminution du nombre d'ORPC à 4
- la variante LCU (Ligne de Commandement Unique) = cantonalisation

Le canton a retenu la variante LCU.

L'assemblée des Présidents des Comités de Direction vaudois, en collaboration avec les commandants, a initié une 3ème variante nommée « Synergies renforcées » qui permettrait de maintenir les 10 ORPC actuelles. Les effectifs seraient adaptés avec moins de bataillons et plus de synergies entre les bataillons.

En termes de mobilisation, nous constatons moins de situations d'urgence que les années précédentes telles que le Covid et l'Ukraine. Des prestations ont été fournies et facturées à Paléo, au canton pour une intervention DELESTA (planification de détournement du trafic), à la Fête cantonale des chanteurs vaudois à Gland entre autres.

7. Culture – Affaires sociales – Santé publique – Transports publics – Région de Nyon – Disren – Eglise – Inhumations – Cimetière – Forêts

Municipale Florence Ursenbacher

Introduction

Un événement spécial en 2023 : nous comptons une centenaire ! Le 100ème anniversaire de Mme Rosette Marguerat a été fêté à l'Auberge de Luins en décembre, entourée de sa famille au complet. Une belle fête, des sourires, des émotions, quel bel événement !

Mme le Préfet Chantal Turin, Mme Ursenbacher et les fils de Mme Marguerat étaient également présents pour la visite officielle à l'EMS Bellevue de Begnins, quelques jours après son anniversaire.

a. Région de Nyon

En 2023 Madame Florence Ursenbacher a participé aux 3 séances du Conseil Intercommunal, ainsi qu'aux « petits déjeuners régionaux » autour de thèmes variés, tels le PECC, la biodiversité, l'eau, la ressource du bois.

Vers 2024 : nous aurons à nous prononcer en 2024 sur la révision du règlement sur les taxes de séjour/ résidences secondaires. Adopté en 2007 par le Conseil intercommunal de la Région de Nyon, la révision est en cours d'élaboration en 2023 et devrait entrer en vigueur en janvier 2025. Les buts principaux en seront

- Clarifier les règles de perception de la taxe pour les communes et les hébergeurs
- Permettre une hausse des recettes pour l'ensemble des partenaires
- Pérenniser le financement de la nouvelle carte d'hôte régionale
- Permettre le prélèvement de la taxe de séjour sur les logements commercialisés via des plateformes en ligne (ex : Airbnb)
- Il changera d'acronyme, de FRET, Fonds régional d'Equipement Touristique, il se nommera FRAT (non plus uniquement Equipement tourisme mais Aide au Tourisme, ce qui en élargira officiellement les champs possibles d'utilisation)

Préavis soutenus et votés en 2023 : 11 au total, dont 5 programmes DISREN. Parmi les préavis, citons notamment dans les domaines :

Mobilité : 2 préavis concernent la mobilité dont, Le nouveau fonds régional pour une mobilité collective et innovante, approuvé par le Conseil Intercommunal en juin 2023 et soutenu par notre Conseil Général en décembre 2023. Avec un montant alloué de CHF 9.-/habitant et par année sur 10 ans, ce fonds servira la cause mobilité douce avec 3 objectifs :

Exploitation : développer l'attractivité de l'offre des transports publics, répondre aux besoins de la population

Marketing : développer de nouvelles mesures informatives et incitatives afin d'encourager le report modal de la population régionale

Innovation : soutenir la transition écologique de la mobilité en accompagnant techniquement et financièrement les initiatives portées par les communes ou les transporteurs

2 préavis DISREN (investissement régionaux) ont été adoptés dans le domaine de la mobilité : le premier concerne le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus, sécurisant ainsi l'accès au bus régional, au centre scolaire et sportif pour les piétons et les cyclistes.

Le second concerne la 2e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Rolle.

Sports : préavis DISREN : le projet en faveur du Complexe multisports de Colovray a été adopté et salué par le Conseil Intercommunal. Ce projet est emblématique, il permet de réunir les communes, les sportifs.ves de tout niveau et toutes les générations. Il correspond à un besoin avéré des différents clubs sportifs régionaux. Son utilisation sera véritablement

régionale et permettra l'organisation de séminaires ou de grandes compétitions internationales autant que nationales. Ce qui aura un impact positif sur l'économie de notre district.

Finances et économie : le budget 2024, ainsi que les comptes 2022 ont été adoptés. Nous relevons que le but principal de la hausse des cotisations était de couvrir la stabilité financière de Région de Nyon et de développer de nouveaux services aux Communes. Le budget présenté est quasi à l'équilibre mais demandera encore des efforts de la part du CODIR pour atteindre ces buts et renflouer son capital d'ici la fin de la législature.

Environnement : préavis DISREN adopté en faveur de la biodiversité. Ce préavis soutient la troisième phase du réseau agro-écologique ECO Terre Sainte. Rappelons que le district compte sept réseaux agro-écologiques, dont 4 soutenus financièrement par la Région de Nyon: Cœur de la Côte (dont la Commune de Luins), ECO Terre Sainte, La Frontière et Nyon Région. Ces réseaux sont des associations d'agriculteurs qui mettent en place des surfaces de promotion de la biodiversité sur leurs parcelles en échange de subventions fédérales notamment. Après une première phase de mise en œuvre de 5 ans, les réseaux, forts de leur succès, renouvellent leur engagement pour une seconde phase. Le but de ces réseaux est de maintenir, préserver ou renforcer les déplacements de la faune et de la flore entre les biotopes.

Culture : l'enveloppe culture permettra de soutenir sur 4 ans (convention 2024-2027) Visions du Réel, un festival de cinéma documentaire qui se déroule chaque année à Nyon. Son rayonnement national et international attire un nombre croissant de visiteurs. Reconnu comme l'une des principales plateformes professionnelles pour le cinéma documentaire en Europe, le soutien financier de notre association permet à ce Festival d'assurer sa pérennité.

1 préavis refusé : Un préavis a été refusé par le Conseil Intercommunal en 2023 : il concernait le développement du registre régional des entreprises.

b. Social et culture

Comme évoqué en introduction, notre doyenne Mme Rosette Marguerat a fêté ses 100 ans fin décembre. Mme Ursenbacher, accompagnée des membres de la Municipalité, a été présente lors de la fête donnée en son honneur à l'auberge. Puis elle s'est rendue auprès d'elle pour la visite officielle de Mme le Préfet Chantal Turin pour marquer ce cap.

Carnet noir : En janvier 2023, nous avons dû prendre congé de Mme Josiane Bolomey.

Osmosis – Musique, Temple de Luins choisi ! Proposé par Osmosis, notre temple a été choisi pour leur concert matinal du 4 novembre 2023. Un concert gratuit pour la population et soutenu par la commune de Luins, très apprécié par le public venu de Luins et de toute la région. L'auteur-compositeur et interprète Anglais, Luke De Sciscio et son équipe ont été chaleureusement applaudis, puis accueillis chez Mme Ursenbacher pour une collation et un thé bien mérités. L'Association Osmosis propose depuis 2021 des concerts intimistes dans des lieux emblématiques de la Région Nyon.

Travailleur social de proximité : plusieurs rencontres avec M. Chèvre, à Luins et avec les municipalités de la Couronne rolloise à Rolle pour la prévention et accompagnement de notre population jeune. Mise sur pieds de la « Nuit des Contes itinérants », animation prévue pour

« La Nuit est Belle » à Luins, conjointe avec le TSP et une conteuse. Malheureusement, l'événement a dû être annulé pour cause de météo. Nous avons reçu beaucoup de demandes de participation à cet événement.

Participation à plusieurs séances RH avec le Syndic et les membres de la Municipalité

Cœur de Tulipes : nous poursuivons notre soutien aux femmes atteintes du cancer du sein, par le biais de notre Cœur de Tulipes, 1 tulipe rose pour 7 blanches, symbolisant le ratio de femmes atteintes par cette maladie.

Participations à divers événements, séances spécifiques :

Le traditionnel Goûter des aînés en présence des enfants et des institutrices, décembre 23

Séances intercommunales : Begnins-Vich en mars, Vinzel-Bursins en avril, Gland-Luins en mai 2023

Repas des collaborateurs en mai 2023

Visites avec Mme le préfet Chantal Turin en octobre avec la municipalité in corpore et en décembre pour les 100 ans de Mme Marguerat

Participation à plusieurs réunions et présentations du projet de rénovation de l'auberge en présence du Bureau Paterr et des municipaux, ainsi qu'aux séances d'information de la Municipalité en lien avec le PECC (plan énergie climat communal)

Cérémonie d'ordination de Mme la Diacre Albrecht à Bursins, octobre 2023

Cérémonie d'au-revoir de notre Pasteur Alain Wyss, Bursins, août 2023

Séance avec la Commission des Finances du Conseil Général, novembre 2023 concernant le Préavis pour le Fonds Régional de mobilité, adopté par le Conseil Général en décembre 2023

Fête Nationale 1^{er} août 2023

Cérémonie d'ouverture du Far à Nyon, août 2023

Assemblées :

ARAS : AG, novembre 2023

AGFORS : AG, juin et décembre 2023

Association Forestière Les Côtes : AG avril 2024 et accueil à Luins, ainsi que plusieurs séances du comité

Sésame : vérification des comptes 2022

Pro-Senectute : AG et conférence, mai 2023

Pro'Jet : séance d'information et AG, juin 2023

Résidence Plein Sud Begnins : AG, juin 2023

Paroisse Cœur de la Côte : Assemblée Paroissiale de printemps, Rolle, mars 2023

Plein Sud Begnins : AG, juin 2023.

Hôpitaux : vérification des comptes pour l'ASHOL, rédaction du rapport de la commission de vérification des comptes

Région de Nyon : Mme Ursenbacher a participé à une grande partie des séances concernant la mobilité, trafic régional Transport publics à Rolle et à Nyon. Participation et rédaction du rapport de la Commission ad-hoc, concernant le préavis PR 31-2023, Soutien à la nouvelle convention quadriennale en faveur de Vision du Réel.

c. Eglise et cimetière

Préparation du nouveau règlement du cimetière et des sépultures – en cours de travail pour validation.

Révision de la convention et tarifs de location de l'église.

Fin avril, notre pasteur Alain Wyss a pris sa retraite, Mme Ursenbacher était présente au dernier culte animé à Luins, ainsi qu'au culte et fête organisée en son honneur à Bursins, en août 2023.

d. Forêts

Etude de possibilité d'obtention d'un subside cantonal et détermination d'un certain nombre d'arbres qui pourraient être portés à l'inventaire cantonal des arbres remarquables.

Préparation et recherches des possibilités d'améliorer l'état de santé des érables de la Route du Village, ainsi que du cèdre du temple de Luins.

Participation à une demi-journée d'information organisée par le CBOVD sur le thème de la sylviculture du Haut Jura et des pâturages. Nous relevons les efforts des diverses associations et des scientifiques, leurs recherches d'application sur le terrain, afin de faire face au défi du changement climatique, critique pour un bon nombre de sujets boisés dans notre région.

e. Divers

Participation aux séances en lien avec les demandes de naturalisation pour notre commune. Rédaction d'articles dans la Gazette, notamment celui pour les 100 ans de Mme Marguerat.

8. Police Constructions – Urbanise et environnement – Réseau eaux claires et usées – Domaines viticoles et agricoles – Tourisme – Sports - Loisirs

Municipal Gilles Favre

a. Environnement

La Municipalité a abandonné l'idée d'une collaboration avec la commune de Bursins en vue de l'élaboration d'un PECC (plan énergie et climat communal). En effet, les synergies et la diminution des coûts de la démarche ne paraissaient pas évident après étude des possibilités. Par contre, la Municipalité a fait élaborer un état des lieux énergétique et un bilan carbone. Ceci pourra servir de base de départ au moment où un PECC sera lancé.

b. Police des constructions et urbanisme

De nombreux dossiers de demande concernant l'installation de pompes à chaleur et/ou d'installations solaires nous parviennent. Les procédures ont été simplifiées par le canton.

Des séances avec notre prestataire technique, à l'administration ou sur le terrain, sont régulièrement tenues pour suivre les différents dossiers.

La rédaction des courriers en réponse aux demandes d'autorisation, sur la base des remarques faites par notre service technique, constitue une part importante des tâches en lien avec la police des constructions.

A noter que deux dossiers importants sont arrivés à leur terme, il s'agit de la transformation du moulin du Vernay, ainsi que du bâtiment Caudalies, en Combes.

c. EC-EU

Les éléments suivants ont constitué mon travail, en 2023, en lien avec l'évacuation et le traitement des eaux.

- planification et suivi, avec une entreprise spécialisée, de l'entretien des collecteurs. En 2023, une étude a été menée pour identifier la présence d'eau clair dans les collecteurs d'eau usée. Les résultats montrent un niveau de conformité des raccordements très satisfaisant. Seules quelques éléments mineurs seront à corriger.
- participation aux séances de l'APEC.
- participation aux réflexions sur la mobilité autour du site du Lavasson, avec les communes riveraines et le bureau d'étude Transitec et rencontre avec les riverains du chemin des Poteaux, en vue d'obtenir leur consentement au sujet des aménagements prévus.

d. Divers

En tant que délégué communal et membre de la commission des finances auprès d'ENJEU, j'ai participé aux séances du Conseil intercommunal ainsi qu'à des réunions de la COFIN.

Participations aux rencontres annuelles avec les communes voisines (Gland / Vich et Begnins et Vinzel et Bursins)

9. DECISION

Bien que ce rapport de gestion ne soit pas exhaustif de toute l'activité effectuée, il relève cependant les activités les plus importantes de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

En conséquence, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

le Conseil Général de la Commune de Luins

- vu le préavis municipal N° 02 / 2024 présenté par la Municipalité;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'adopter le rapport de gestion 2023 de la Municipalité tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 21 mai 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Olivier Dutruy



La Secrétaire
Tamara Courvoisier

Responsable du dossier : M. Olivier Dutruy Syndic

Annexe : liste des préavis 2023